



# Saint-Pantaléon

*Tout d'une ville, la nature en plus...*

## FLASH-INFO

Bulletin d'informations municipales — OCTOBRE 2014

P. 15  
Zoom sur  
La Boutique Mobile EDF



P.18  
Zoom sur  
La rentrée



P.27  
Zoom sur  
La Grande guerre  
vécue à Saint-Pantaléon



# SOMMAIRE

P. 02 **Sommaire**

P. 03 **Edito**

P. 04 **Vie Locale**

P. 10 **Travaux**

P. 13 **Environnement**

P. 16 **« Risques »**

P. 18 **Jeunesse**

P. 24 **Tribune des élus**

P. 26 **Vie Associative**

P. 27 **Histoire**

P. 31 **Etat-Civil**

Les 3 jours de fête incontournables cet été...



SAINT-PANTALEON FLASH INFO - Octobre 2014

Mairie de Saint-Pantaléon de Larche  
Place du Général Couloumy, B.P 01  
19600—ST PANTALEON DE LANCHE

Tél. : 05 55 86 83 51

Email: mairie.st.pantaleon@orange.fr

N° SIREN : 211 922 901

Directeur de la publication : Mme Anne-Marie OUMEDIKANE

Nom et domicile de l'imprimeur : MAUGEIN

RN89-38 Av. Pierre et Marie Curie—19360 Malemort

Dépôt légal du 5 décembre 2003 à I.N.P.I PARIS

***La rentrée scolaire sur la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche s'est traduite par une augmentation générale de nos effectifs de + 15 élèves.***

*Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens,*

***La rentrée scolaire sur la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche s'est traduite par une augmentation générale de nos effectifs de + 15 élèves. C'est une bonne nouvelle, nous accueillons donc 490 élèves, 308 au Bourg et 182 à Bernou.***

*Nous avons du mettre en place la réforme des rythmes scolaires et avons profité de l'année écoulée pour élargir la concertation et nourrir notre réflexion des expériences conduites ça et là.*

*Je me félicite de la mobilisation des acteurs locaux autour de cette réforme. Nous avons fait appel à quelques animateurs professionnels mais **l'essentiel de notre dispositif repose sur l'intervention bénévole d'associations communales** comme l'opération « Lire et faire lire », les Pastoureaux du Pays de Brive, l'Amicale Laïque...*

*Sur l'école du Bourg, des enseignants ont accepté de participer à l'organisation des ateliers. Le personnel communal s'est très largement mobilisé pour prendre en compte cette réforme et je veux tous les remercier et saluer leur engagement.*

*Nous offrons aux enfants de la commune un dispositif varié où le sport, la culture mais aussi l'étude, structurent nos ateliers. Nous avons centré notre travail pour les enfants de maternelle autour de la lecture car c'est un élément central de leur épanouissement.*



***Avec le concours de l'association Familles Rurales, nous avons offert une garderie le mercredi après-midi afin de répondre aux attentes des familles qui n'avaient pas de solution de garde.***

*Elle est fréquentée par une quarantaine d'élèves par semaine.*

*Notre dispositif sera revu à partir de la Noël afin que les activités proposées sur un établissement puissent glisser sur l'autre et introduire pourquoi pas, de nouvelles thématiques comme le VTT. Nous sommes d'ailleurs en discussion avec le Club VTT Aventure.*

*Tout cela n'est bien entendu pas gratuit pour la commune. Je souhaite qu'à l'avenir, de tels bouleversements dans la vie des familles et dans l'organisation des communes fassent l'objet d'une meilleure concertation et d'une meilleure préparation.*

***Une fois encore, les communes font la démonstration de leur adaptabilité. Il est par ailleurs regrettable que ce soient elles qui subissent de plein fouet les réductions budgétaires imposées par l'Etat.***

*Alain Lapacherie*

*Maire de Saint-Pantaléon-de-Larche*

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal and vertical strokes, representing the name Alain Lapacherie.

Dans le cadre du Développement Durable la Municipalité de Saint-Pantaléon de Larche souhaite :

1. Diffuser gratuitement une News Letter (lettre d'informations) pour informer plus rapidement ses concitoyens de l'actualité communale
2. Mettre en place une alerte par sms (risques, coupure d'eau / d'électricité...)

-----

**1. Souhaitez vous recevoir la News Letter ?**

oui  non

Nom.....Prénom.....

Profession .....

Adresse (en cas de risques Majeurs)  
.....  
.....

Adresse mail.....@.....

**2. Souhaitez vous recevoir les messages d'alerte par téléphone (risque inondation, coupure d'eau ...) ?**

oui  non

N° de portable .....

**Vous pourrez également vous inscrire ou vous désinscrire à tout moment sur le site Internet de la mairie**



***La Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche a mis en ligne depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014 son nouveau site internet.***

La commune propose aujourd'hui un site internet « relooké », à l'ergonomie plus intuitive et au design résolument plus moderne.

Dans un souci constant de renforcer l'information et la communication, la Mairie a souhaité un site ergonomique offrant un accès rapide et plus facile à l'information.

Le site internet est organisé de la façon suivante avec un bandeau animé en page d'accueil et les rubriques nécessaires à l'information des administrés (vie administrative, culture et sports, vie pratique, environnement, galerie photos, presse...) et avec des nouveautés comme un espace petites annonces, une page dédiée aux associations qui peuvent faire passer en Mairie les informations qu'el-

les souhaitent diffuser. Des documents administratifs sont également téléchargeables sur le site.

***Dans le cadre de l'Agenda 21 et du développement durable, l'équipe municipale travaille à la création d'une newsletter.***

***Toutes celles et ceux qui seraient intéressés peuvent d'ores et déjà s'inscrire avec le formulaire ci-contre ou n'attendez plus et connectez-vous sur le :***

[www.st-pantaleon-larche.correze.net](http://www.st-pantaleon-larche.correze.net)

## UN CHÊNE FASTIGIÉ POUR LE MAI DES ÉLUS



*C'est en fin d'après-midi que les élus avaient convié l'ensemble de la population au Mai organisé suite aux dernières élections municipales. A cette occasion, un chêne Fastigié a été planté dans le jardin de l'espace Vézère Causse, souhaitons lui prospérité et longue vie !!*

Le Maire, Alain Lapacherie, a tenu à remercier tout d'abord les anciens élus qui ont contribué au développement de la commune et sans lesquels Saint-Pantaléon ne serait pas ce qu'elle est devenue avec un hommage appuyé à l'ancien Maire, et actuel Conseiller Général du canton de Larche, Jean-Jacques Delpech, un Maire visionnaire et bâtisseur selon Alain Lapacherie.

Le maire a remercié tous les électeurs pour la très large confiance qu'ils ont accordée à sa liste et souhaite que celle-ci se prolonge tout au long du mandat, au-delà des clivages politiques.

De nombreuses questions subsistent quant à l'avenir des collectivités territoriales et notamment en termes de contraintes budgétaires mais l'équipe municipale souhaite s'engager à bras le corps avec un seul objectif : **Bien vivre ensemble à Saint-Pantaléon-de-Larche !**



Le Maire a rappelé les projets en cours avec notamment la restructuration de la salle polyvalente, la cantine du bourg, la mise en place d'un grand parc à Lestrade, la numérotation des habitations pour les hameaux, l'entretien des espaces publics, ... Il a également souligné l'importance qu'il attache à ce que chacun trouve dans son quartier un élu proche et à l'écoute des soucis quotidiens.

La cérémonie s'est terminée dans la convivialité et la bonne humeur par un pot de l'amitié.

*Retrouver la galerie photos sur le site internet*



## L'ACTUALITÉ EN IMAGES



*Basket : Les élus invités au match de Gala NM3 US Tulle C/BB Villefranche de Rouergue, le maire Alain Lapacherie donne le coup d'envoi.*



*Centrale hydraulique, les travaux de la centrale hydraulique se précisent*

# FORUM DES ASSOCIATIONS ET ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



**La commune de Saint-Pantaléon de Larche vient d'organiser le 7ème forum des associations qui regroupe des participants des communes de l'ancienne communauté de communes Vézère-Causse et qui a été couplé cette année avec la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.**

Ce forum est une véritable vitrine du territoire et permet aux associations sportives, culturelles ou de loisirs de promouvoir leurs activités mais également d'échanger entre elles et de mieux se faire connaître auprès de la population et notamment des nouveaux arrivants désireux de s'investir et de s'inscrire au sein d'un club sportif ou de pratiquer une activité culturelle, festive ou autre...

Le maire Alain Lapacherie a souligné que ces rencontres permettent de toucher du doigt la variété des activités proposées aux habitants, toute la richesse du monde associatif qui est une des composantes majeures de l'attractivité et de la qualité de vie d'une commune.

Il a bien entendu souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants en les félicitant d'avoir choisi la commune de Saint-Pantaléon de Larche, une commune où il fait bon vivre grâce à la qualité de vie et aux nombreux projets qui sont en cours comme par exemple la restructuration de la salle polyvalente, la cantine du

bourg, le parc de Lestrade qui sont des projets qui ont reçu un très bon accueil dans les quartiers et qui correspondent à une attente.

C'est ainsi que les nouveaux arrivants ont pu avoir un aperçu du dynamisme de leur nouvelle commune.



VIE LOCALE

## L'ENTREPRISE M-TECKS EAC, PRIMÉE

### L'entreprise M-Tecks EAC, primée lors du prix Régional Qualité performance 2014

L'entreprise qui conçoit des robots destinés à des clients comme la Défense, la sécurité civile ou encore des groupes pétroliers a été récompensée dans la catégorie TPE, lors du prix régional Qualité performance 2014.



Ce prix récompense les bonnes pratiques et les démarches exem-

plaires qui permettent de booster la compétitivité des entreprises, que ce soit en matière d'innovation ou de qualité.

Julien Meissonnier et Fabrice Marsaleix sont les cofondateurs de M-Tecks EAC, une entreprise innovante installée au Roc à Saint-Pantaléon-de-Larche depuis 2008.

Initiée avec deux personnes en 2008, la « petite entreprise » en compte aujourd'hui onze et vise la petite vingtaine dans les deux ou trois ans à venir.

L'entreprise conçoit, assemble et développe ses propres produits.



Les robots intelligents Arthron sont capables de monter sur des trottoirs et de se redresser seuls en cas de chute. Ils sont conçus pour patrouiller en ville, sur des chantiers ou dans des zones de sécurité.

M-Tecks EAC certifié ISO9001 et EN9100 a déjà vendu un robot à module articulé à l'armée pour faire des inspections.

## ELECTIONS CNRACL

### RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) procède au renouvellement de son conseil d'administration en décembre 2014. L'élection de ses membres a lieu dans le cadre d'un vote, soit par correspondance, soit par internet sur un site sécurisé.

La Caisse des dépôts a établi les listes électorales dans le cadre de sa mission d'organisation du scrutin.

Tous les retraités de la CNRACL résidant sur la commune sont invités à venir consulter en Mairie (sur le tableau d'affichage extérieur) la liste ainsi que l'instruction de vote afin que chacun de ces électeurs puisse vérifier son inscription ainsi que les modalités du scrutin.

## LES TRAVAUX



*travaux d'amélioration du réseau pluvial en centre bourg*



*RD 19 à Bernou : Les travaux se poursuivent désormais par la réfection de la chaussée, conjointement et sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général de la Corrèze.*



*Changement d'un coussin berlinois par les services techniques à Bernou*



*Zac de Nicomédie : Construction d'un mur soutenant la départementale*

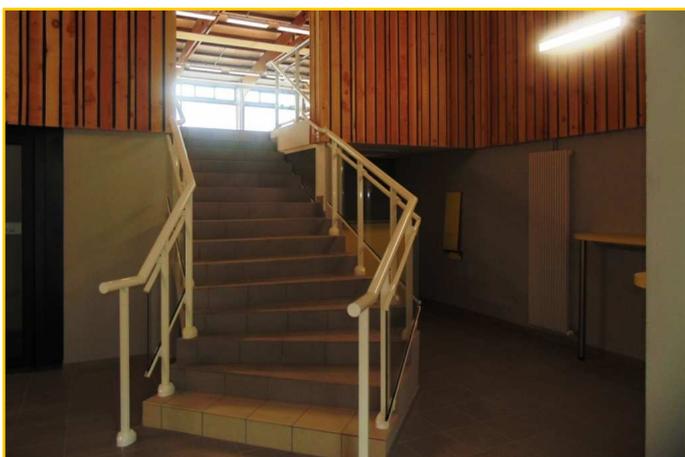
# Gymnase



*Traitement des abords du gymnase*

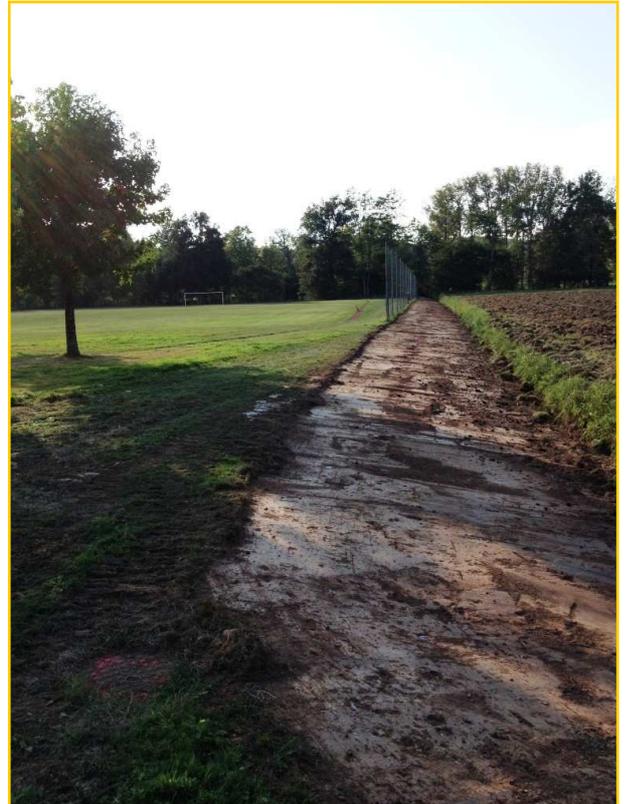


*Accessibilité de la tribune : pose d'un ascenseur*



**TRAVAUX**

## LES TRAVAUX



*Création d'une noue (un large fossé) végétalisée qui recueillera temporairement les eaux pluviales avant de s'évacuer*



*Voirie à Grange*



*Puymorel, création d'un trottoir*



## FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE :

### Le Mini Quizz !

10 gestes +

- 1 Aérer 5 minutes par jour, même en hiver (en l'absence de VMC)
- 2 Isoler les tuyaux d'eau chaude et du circuit de chauffage hydraulique
- 3 Remettre systématiquement les mitigeurs sur la position froide
- 4 Dégivrer le réfrigérateur/congélateur dès qu'il y a 5mm de givre
- 5 Couper systématiquement les veilles de tous les appareils
- 6 Régler l'ordinateur en mode "économies d'énergie"
- 7 Utiliser le plus souvent des cycles courts à basse température
- 8 Utiliser des néons dans le garage ou la cave
- 9 Mettre un couvercle sur la casserole en cuisinant
- 10 Décongèler les aliments dans le frigo plutôt qu'au micro-onde

Point trop n'en faut !  
Mieux vaut 2 gestes tenus  
dans le temps que 10  
abandonnés rapidement.



### Où en êtes-vous des économies d'énergie ?

10 gestes + + +

✓ Cochez ce que vous faites déjà,  
et ce que vous souhaitez faire en +



- 1 Installer des rideaux épais et/ou des volets à toutes les fenêtres des pièces
- 2 Fermer les portes des pièces les moins chauffées
- 3 Contrôler la qualité de l'eau du circuit de chauffage hydraulique tous les ans
- 4 Baisser de 1 ou 2°C la température de chauffage des pièces
- 5 Régler le thermostat selon l'occupation quotidienne ou hebdomadaire
- 6 Régler la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C
- 7 Équiper les robinets et pommeaux de douche de mousseurs économes
- 8 Prendre des douches de moins de 5 min
- 9 Éviter d'utiliser le sèche-linge
- 10 Vérifier régulièrement la température intérieure du réfrigérateur et du congélateur

Le saviez-vous ?

Au-delà de 20°C, chaque degré de plus coûte en moyenne 7% sur la facture de chauffage.

## ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Chaque propriétaire est tenu d'entretenir le trottoir qui borde sa propriété. Cela revêt plusieurs aspects :

- dégager le trottoir en cas de neige, par un balayage par exemple,
- Entretien du trottoir et notamment le désherber. Pour ce dernier point, on ne saurait que trop recommander le choix d'un arrachage manuel. La municipalité de Saint-Pantaléon s'est elle-même engagée dans une suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires (désherbants) pour son activité. Aussi, il faudra certainement que chacun s'habitue à voir quelques herbes persister çà et là, tout en se disant que cela contribue aussi à la biodiversité.

## ALTERNATIVE AUX PESTICIDES



**La commune de Saint-Pantaléon de Larche est très sensible aux risques de différentes natures que présentent les produits phytosanitaires pour la santé humaine.**

Les élues Anne-Marie Oumedjane et Marie-Paule Tournadour adjointes au maire accompagnées du Directeur des Services Techniques Alain Cazala, ont eu le plaisir de se rendre le 18 septembre dernier au **Lycée Agricole Les Vaseix en Haute Vienne** où se déroulait le forum Régional Limousin « Alternatives aux pesticides dans les zones non agricoles ».

Après un débat autour des objectifs Zéro phyto et l'utilisation des méthodes alternatives en zones



agricoles, les élues ont pu assister l'après-midi à une démonstration sur le terrain de méthodes alternatives au désherbage chimique

avec l'utilisation d'outils mécaniques ou thermiques.

Puis le 23 septembre, deux agents des espaces verts et Mme Marie Odile Morin conseillère déléguée se sont rendus au Salon vert qui se déroulait au Château de Baviile à Saint-Chéron dans l'Essonne (91)

Un salon unique en France sur plus de 250 000m<sup>2</sup> avec 310 exposants, consacré aux espaces verts. Là aussi ils ont pu découvrir les différentes techniques et outils de désherbage :

- par système de pulvérisations avec glyphosate
- thermique pour les collectivités (idéal pour les allées ou chemin en gravier)
- mécanique pour les petites surfaces (trottoirs, cimetières), une solution rapide, efficace et économique.



- mécanique pour sol sablé, (le matériel étant posé derrière un tracteur)
- alternatif mécanique « pic biné », un outil manuel polyvalent pour les espaces verts.
- à eau chaude (trois en un : eau chaude ou eau froide pour lavage haute pression ou arrosage). Un système basé sur l'action de la vapeur et non de la pression qui permet aussi l'élimination de certains graffitis.



## POUR LA PREMIÈRE FOIS EN LIMOUSIN



**Pour vos économies d'énergie et pour la première fois en Limousin, la commune de Saint-Pantaléon de Larche a donné rendez-vous aux habitants à la boutique itinérante EDF sur le parvis de la salle des fêtes.**

Des conseillers EDF étaient venus pour accueillir et répondre aux questions des habitants de Saint-Pantaléon-de-Larche qui avaient reçu une invitation dans leur boîte aux lettres.

Certains sont venus pour parler de leur consommation énergétique, d'autres pour vérifier si leurs différents contrats de fourniture étaient bien adaptés.

### **Une première en Limousin !**

En partenariat avec EDF, la commune de Saint-Pantaléon-de-



Larche, dans le cadre de son Agenda 21 a souhaité proposer aux Saint Pantaléonnais de développer une idée innovante en lien avec la maîtrise de l'énergie : profiter du développement nouveau d'une boutique itinérante, qui a été installée sur le parvis de la salle des fêtes les 10 et 11 octobre derniers.

En effet, les habitants ont pu ainsi venir rencontrer et échanger de façon personnalisée et confidentielle avec un conseiller EDF au sein du camion transformé en point d'accueil.

Ils ont pu ainsi constater que ce nouveau concept était une véritable boutique fixe.

Ils ont également apprécié le côté « relation proche du client », le camion possède toutes les connexions et sources d'information nécessaires pour répondre au mieux aux interrogations des usagers. Ce service étant réservé exclusivement aux particuliers.

Sur place, un conseiller EDF a accueilli les particuliers et a ré-

fléchi avec eux à des solutions personnalisées pour les aider à trouver des solutions concrètes pour économiser l'énergie et trouver une offre adaptée à leurs besoins.

Il leur a proposé des services innovants via Internet, et au besoin les a mis en relation avec des professionnels partenaires EDF Bleu Ciel (climaticiens, fenêtriers, artisans de l'isolation, chauffagistes...). Le conseiller a pu leur proposer des modalités de paiement souples et personnalisées et dans certains cas, des rendez-vous ont été pris pour se rendre à leur domicile et évaluer les déperditions d'énergie avec une caméra thermique.

Mais comme l'a si bien dit le conseiller EDF :

**« les Kilowatts les moins chers restent ceux que l'on ne consomme pas »**



# En cas d'inondation



## limiter les accidents chez soi (électrocution, pollution, explosions)

Adopter les bons comportements



Si l'eau monte, je coupe sans attendre le gaz, le chauffage et l'électricité.



Je n'utilise surtout pas d'appareils électriques : sècheuses, poêles électriques...



Je ferme les gazettes et je les mets dans un placard pour éviter qu'elles ne flottent.



Je mets les produits bouillants au feu.



Les animaux et notamment les rongeurs (rats, souris, etc.) sucent l'eau. Je ne les touche pas.



## Éviter noyade et contusions

Ne pas sortir et suivre les consignes des secours



Je ne sors pas. Je suis plus en sécurité à l'intérieur. Je m'installe en hauteur et m'évite les lieux qu'il y a de grand danger.



... les secours sautent plus facilement. Je m'empêche d'aller où les secours ne cherchent.



Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école ou à la crèche. Je serai le premier pris en charge par les secours.



Je ne prends pas ma voiture. Ça n'est pas un sûr.



Je ne retourne jamais chercher quelque chose dans un lieu inondé.



## Faire face à l'isolement

Garder avec soi le matériel nécessaire



Reserve d'eau et d'aliments, de lait pour les nourissons.



Vêtements chauds et imperméables.



Radio avec des piles chargées, lampe de poche et téléphone portable.



Médicaments indispensables et carnet de santé.



Fièvre importante, phobie, douleur des enfants.



Je m'informe et je respecte les consignes des secours en écoutant régulièrement Radio France.



Je n'appelle les secours qu'en cas de réel danger, afin de laisser les lignes libres pour les personnes en grand danger. Pompiers : 18 – Samu : 15.



S'il y a des personnes âgées ou handicapées dans mon entourage, je prévient la mairie qui saura faire le nécessaire.



# Après l'inondation



## Accidents



Je fais appel à des professionnels avant de rebrancher mes installations électriques et mon chauffage.



Je ne touche pas les appareils électriques s'ils sont mouillés et je n'utilise pas un chauffage d'appoint en option.



## Choc psychologique



Mon médecin peut m'aider, je n'hésite pas à l'appeler pour moi ou pour mes proches.



## Maison insalubre



J'entlève des murs, des sols et des objets le maximum d'eau et de boue. Je n'oublie pas de mettre des gants et des bottes.



Puis je nettoie avec une brosse les objets, les vitres, les murs et les sols à l'eau et au détergent.



Enfin je désinfecte à l'eau de javel (un verre d'eau de javel pour un seau de 10 litres). Je laisse agir 30 minutes avant de rincer.



J'aère souvent et je chauffe très doucement pendant plusieurs jours pour faire sécher ma maison.



Si certains murs ou sols restent imbibés d'eau (laine de verre, laine de roche, placo-plâtre, parquet flottant), j'appelle rapidement mon assureur et les professionnels qui pourront m'aider.



## Intoxication



Je jette les aliments qui sont restés dans l'eau ou dans un réfrigérateur / congélateur hors-service.



Avant de boire l'eau, je m'assure auprès de ma mairie qu'elle est potable.



Si j'ai un puits, l'eau n'est pas potable. Je me renseigne auprès de ma mairie avant de le remettre en service.



J'attends la mise hors d'eau de la fosse septique avant de la faire fonctionner.



Je mets les animaux morts dans des sacs en plastique et je les éloigne de mon domicile. Je prévient ma mairie.



Je m'informe auprès de ma mairie pour connaître la marche à suivre de retour à la maison et pour faire une déclaration de catastrophe naturelle. Je contacte mon assureur sans tarder.



Je fais attention aux personnes en difficulté près de chez moi.



[www.gdrl.net](http://www.gdrl.net) • [www.informations.gdrl.fr](http://www.informations.gdrl.fr) • [www.serie.gdrl.fr](http://www.serie.gdrl.fr)

## NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES



**Présentation des nouveaux rythmes scolaires aux parents. C'est un dispositif périscolaire varié qui a été établi : chaque groupe scolaire (le Bourg et Bernou) va bénéficier de différents ateliers.**

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a organisé ses rythmes scolaires à partir d'un projet éducatif territorial qui mobilise l'ensemble des ressources locales. L'architecture de ces rythmes scolaires a été définie par établissement, en fonction des souhaits des professeurs des écoles et sans mobiliser les salles de classe.

Ce sont les personnels communaux qui vont assurer une grande partie des ateliers périscolaires. Ils seront renforcés à l'école du bourg par une équipe de cinq enseignants volontaires. Le milieu associatif a également pris part à cette organisation. Des animateurs professionnels compléteront le dispositif. Chaque groupe scolaire se verra proposer un atelier pour 14 élèves en maternelle et un atelier pour 18 élèves en élémentaire.

Les maternelles bénéficieront d'un traitement privilégié pour préserver les rythmes biologiques des plus petits avec un accent fort mis sur la lecture. A partir de ce projet global, le Conseil Municipal a adopté un nouveau règlement intérieur pour la restauration scolaire, les garderies communales et les ateliers périscolaires.

Les activités périscolaires communales sont gratuites pour les familles. La municipalité a pris le parti de ne pas augmenter les tarifs communaux ou de créer des nouveaux tarifs de garderie afin que cette réforme ne pèse pas sur les budgets des parents.

Les nouvelles garderies mises en place dans la foulée des ateliers périscolaires seront donc gratuites. Les parents devront obligatoirement, et pour d'évidentes questions d'organisation et de sécurité, inscrire leurs enfants aux différents ateliers le plus rapidement possible.

### **Conventions avec les associations et partenaires locaux**

Le Conseil Municipal a adopté des conventions avec les partenaires locaux. Il s'agit des Pastoureaux du Pays de Brive pour des interventions à l'école de Bernou au titre de l'initiation aux arts populaires, avec l'Amicale Laïque pour la mise à disposition d'un atelier informatique, avec le Club d'Echecs du Pays de Brive, avec la Fédération des

Associations Laïques de la Corrèze pour inclure l'opération « lire et faire lire » dans le nouveau contexte des rythmes scolaires.

Deux intervenants professionnels seront mobilisés dans un premier temps sur l'école de Bernou, Mme Jérôme, musicothérapeute, pour un atelier d'éveil musical et Mme Lopez, pour un atelier poterie.

Afin de répondre à l'attente des familles, une garderie est mise en place le mercredi après-midi à l'école du Bourg. Son animation est confiée par convention à l'association Familles Rurales de Larche. Cette garderie, compte tenu des moyens humains disponibles est limitée à 95 places. Les inscriptions doivent se faire en Mairie, au plus tard le vendredi pour le mercredi suivant.

**Le mercredi après-midi le tarif de la restauration plus la demi-journée de garderie reste inchangé, soit un total de 7,56 euros.**



### **Recrutement d'enseignants dans le cadre d'une activité accessoire**

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à recruter des enseignants dans le cadre d'une activité accessoire. En effet, des enseignants de l'école du Bourg vont mettre en œuvre différents ateliers sur le thème du théâtre, de la relaxation, de l'anglais et en discussion de l'étude dirigée. Pour ces activités, les enseignants seront rémunérés par la commune et selon une réglementation spécifique fixée par décret.

# LA RENTRÉE



*La rentrée scolaire à Saint-Pantaléon-de-Larche est marquée par une hausse des effectifs avec une légère progression de 15 élèves sur un total de 490 élèves répartis sur 2 groupes scolaires. Alain Lapacherie, le Maire et Michel Cendra-Terrassa, l'Adjoint en charge des Affaires Scolaires ont effectué le tour des établissements de la commune.*

Ils ont pu ainsi rencontrer la nouvelle Directrice de l'école maternelle du Bourg, Mme Ouldali ainsi que saluer l'arrivée de M. Violleau en remplacement de Mme Puygrenier sur le primaire Bourg et Mme Seguy pour une décharge de fonction sur l'école du Bourg.

Ils ont fait le bilan des travaux effectués avec, notamment, l'installation d'un tableau numérique dans la classe de Mme Thuillier, la remise en peinture de la classe de Mme Sytheuth sur la maternelle du Bourg et la réfection complète du système de désenfumage de la cage d'escaliers de l'école primaire.

A Bernou, les élus ont accueilli Mme Delpech pour la maternelle. Les travaux sur l'école de Bernou ont consisté à installer deux tableaux numériques dans les classes de Mme Dussol et M. Lacour. Des travaux de peinture ont été effectués dans les écoles par le personnel communal et des aménagements ont également été réalisés à l'extérieur. L'académie a accordé un demi-poste supplémentaire sur Bernou.



Coordinateur rythmes scolaires :  
Philippe Machado. Tél. : 06 83 86 45 47

Référante école de Bernou :  
Marie José Verlhac. Tél. : 06 08 09 31 62  
Référante école du Bourg :  
Céline Gardey. Tél. : 06 07 19 37 43

## LES MENUS A LA CANTINE

lundi 29/09/2014	lundi 06/10/2014	SEMAINE DU GOÛT	
saucisson sec tortillas pommes de terre salade yaourt fruit	salade au gruyère boulette d'agneau semoule pomme	f s ps f	f f s s f
mardi 30/09/2014	mardi 07/10/2014	S E M A I N E	lundi 13/10/2014
carottes râpées poisson pané chou fleur gâteau aux noix	salade d'endives rôti de dinde courgettes vache qui rit éclair au chocolat	f s s f s	salade de perles océanes steack hâché <b>BIO</b> haricots verts salade de fruits exotiques
jeudi 02/10/2014	jeudi 09/10/2014	D U G O Û T	mardi 14/10/2014
céleri remoulade bourguignon <b>BIO</b> pâtes <b>BIO</b> kiri compote	betterave vinaigrette lasagnes <b>BIO</b> salade samos orange	f f ps f f	tomates mozarella sauté de taureau riz yaourt vanille <b>BIO</b>
vendredi 03/10/2014	vendredi 10/10/2014		jeudi 16/10/2014
concombre chipolatas lentilles crème brûlée	haricots beurre vinaigrette brandade de morue salade petit suisse flan caramel	f s s f f	salade de carottes au miel parmentier de boeuf au soja pomme de terre au potiron baby bel banane
			vendredi 17/10/2014
			œuf dur pâté de pommes de terre au canard salade tartare pomme

VACANCES

Alain Lapacherie et Michel Cendra rappellent aux familles Saint-Pantaléonnaises que l'équilibre nutritionnel des repas est une priorité de la municipalité. L'équipe de la cuisine dirigée par Monsieur Patrick Demaison y veille particulièrement en favorisant le maximum les produits BIO. Toutes les viandes sont d'origines France.

Menu à découvrir sur le site internet de la mairie

JEUNESSE

# RENTREE SCOLAIRE 2014—2015



**JEUNESSE**

## PARTENARIAT AVEC LA CLASSE SUÉDOISE DE KLARABERGSKOLAN



*Partenariat avec la classe suédoise de Klarabergskolan. Depuis deux ans, nous sommes en partenariat avec des classes de l'école de Klarebergskolan située dans la ville Kärra au nord de Göteborg en Suède.*

C'est une école importante où sont regroupés les élèves du cycle 3 et du collège, les élèves du cycle 2 se trouvent dans une école qui la jouxte. On retrouve ici, la même organisation que dans les écoles Danoises où l'on regroupe tous les élèves d'âge du primaire sur le même site que les élèves du collège. Ce qui permet de partager les infrastructures ( gymnases, piscine, terrain de sport, ...) et aussi de bénéficier sur place d'une infirmière, de psychologues, de surveillants.

Actuellement l'enseignement est donné par des enseignants spécialisés en une ou deux matières. Ce qui implique un nombre important d'enseignant pour chaque classe. Une réforme est en cours pour limiter le nombre d'enseignant intervenant dans une classe en augmentant le champ d'intervention de ceux-ci .

Comme tous les élèves des pays européens, la semaine de classe dure cinq jours. Pour les élèves du primaire, la journée commence par la lecture de l'emploi du temps de la journée car il est assez variable au cours de l'année du fait de l'intervention de nombreux enseignants et des projets en cours. Dans les pays nordiques de l'Europe, la journée commence plus tôt que chez nous, dès 8 heures. La pause méridienne est très courte et ne dure qu'une heure, repas compris, ce qui permet aux élèves de finir leur journée de classe entre 13h30 et 15h. Une grande importance est donnée aux horaires du matin car ce sont les plus rentables du point de vue de la concentration. Le matin, on retrouve souvent en majorité les trois principales activités des élèves : le suédois, les mathématiques et bien sûr la langue anglaise. On ne peut s'empêcher de comparer le fonctionnement de cette école avec la réforme des rythmes scolaires que nous vivrons à la rentrée prochaine. Les élèves suédois finissent bien plus tôt que les nôtres même avec la réforme. Dans leur majorité, les élèves rentrent à leur domicile par leur propre moyen ou par les lignes de bus régulières. Certains enfants prennent un bus particulier car ils vivent à plus de 3 km de la ville, et quelques autres vont au « Kinder gar-

den » (garderie) pour attendre leurs parents. Il n'y a pas d'activités organisés par l'école ou la Mairie après la classe, les enfants se rendent à leur club ou activités extra-scolaires par leur propre moyen.

Au niveau de la restauration scolaire, une réforme a été mise en place ces dernières années qui permet la gratuité de la restauration à tous les élèves suédois jusqu'à l'âge de leur 18 ans. Les élèves ont choix entre deux menus et peuvent trouver des aliments sans gluten ou lactose.

Au niveau des évaluations , les élèves passent des examens de contrôle chaque printemps et des évaluations nationales à l'âge de 8 ans, 11 ans et 14 ans. Nous trouvons une autre particularité chez nos partenaires scandinaves, les parents peuvent choisir l'école de leur enfant et ne dépendent pas d'un secteur géographique comme nous. Cette possibilité entraîne une certaine compétition entre les écoles pour attirer le maximum de famille car le budget des écoles est déterminé en fonction de sa fréquentation.

Une fois passé les vestiaires à l'entrée de l'école, attention à la ligne bleue tracée au sol ! Vous n'avez pas le droit d'accéder aux salles de classe avec vos chaussures portés à l'extérieur. Il vous faut prendre des chaussures d'intérieur ou comme lorsque nous avons visité l'école en pleine période de canicule ; tout le monde en chaussette !

Cette rencontre a été permise par le projet européen de formation des enseignants, Education and culture DG lifelong learning programme. Mmes Blondel et Constanty, et M. Helstroffer.

## WHAT CAN WE DO FOR THE ENVIRONMENT ? QUE PEUT-ON FAIRE POUR L'ENVIRONNEMENT ?



*C'est en ces termes- là qu'au printemps nous avons commencé notre réflexion avec les élèves de la classe de CMI de l'école du Bourg. Dans une autre classe, à environ 1700 km de notre village, des élèves danois commençaient leur journée avec la même question.*

Les réponses de nos élèves ont fusé, et ont étonné le maître par leur diversité. A plusieurs reprises ils ont évoqué l'utilisation de transports moins polluants pour l'air que nous respirons. Il est vrai que pendant cet hiver nous avons vécu dans une grande partie de la France, une période de pollution aux particules d'une grande ampleur par sa durée et par le nombre de personnes touchées. Banco, on a trouvé une idée ! Mais que peut-on faire pour l'environnement ? La question reste toujours posée. Et s'y on s'intéressait au moins polluant des transports : le vélo.

Au bord de la Nordsee non loin du détroit du Kattegat, les conclusions ont été toutes différentes, les élèves danois ont décidé de s'intéresser à la nourriture biologique car ils n'ont que très peu été touchés par cette pollution atmosphérique.

En faisant le tour des élèves de la classe, on se rend vite à l'évidence que seulement un seul de nos camarades utilise le vélo régulièrement pour se rendre à l'école. C'est sûr, je pense qu'en plus d'avoir choisi un bon sujet pour préserver l'environnement, on se trouve face à un réel défi ! Est-ce que cela est pareil chez nos partenaires danois : le vélo ne fait-il plus recette ?

Nous profitons d'une visioconférence avec eux pour préparer des questions en anglais et ainsi mieux connaître leur usage du vélo. Et là, notre surprise a été de premier choix. Voici un petit tableau comparatif avec un extrait des réponses que nous avons eues : L'échange de questions s'est fait avec des élèves d'un an nos cadets et avec une classe de 19 élèves.

On peut remarquer que les enfants danois utilisent plus souvent le vélo que les élèves français pour aller à l'école

ou faire des courses. Leurs parents aussi. Ils ont aussi la chance de bénéficier de beaucoup de pistes cyclables sécurisées et d'avoir peu de relief, 4/5 des enfants habitent à moins de 2 km de l'école.

On se rend compte avec les élèves que nous avons beaucoup de différences et d'écart avec nos voisins européens. Mais ce n'est pas une raison pour ne rien faire !

Nous nous mettons en action et imaginons des tracés de pistes cyclables dans notre village pour se rendre de nos quartiers à l'école. Gros problème, il faut traverser la Vézère pour se rendre à l'école, le pont est étroit, la circulation parfois dense et la passerelle interdite aux vélos. Et si on imaginait une nouvelle passerelle entre le stade de sports et l'école ! Ce serait plus sécurisant et aussi attractif pour la vie dans notre village.

Avec l'aide de Pierre -Jean Manet, le président du club de VTT Aventure de St Pantaléon, nous décidons d'organiser des ateliers vélos pour améliorer la maniabilité, la connaissance du code de la route et surtout les règles de conduite à vélo sur la voirie.

Au mois de juin, nous nous sommes retrouvés deux fois sous la houlette des moniteurs de la fédération de cyclotourisme, une fois sous l'espace Vézère Causse pour des parcours de maniabilité et la seconde fois sur les routes de notre village.

## WHAT CAN WE DO FOR THE ENVIRONMENT ? QUE PEUT-ON FAIRE POUR L'ENVIRONNEMENT ?

Nous sommes partis de l'école par groupe de 12 élèves encadrés par deux moniteurs, nous sommes passés par le pont puis nous avons tourné en direction de Grange, jusqu'à la voie verte par laquelle nous nous sommes rendus jusqu'au parc de Tujac à Brive.

Il a fallu tendre le bras tantôt à gauche, tantôt à droite pour bien montrer aux automobilistes notre direction. Et ça roule !



Nous voilà un peu plus motivés pour utiliser le vélo plus régulièrement, et en plus l'année prochaine en CM2 nous serons prêts pour passer le permis vélo avec la gendarmerie.

Questions	Réponses des élèves danois de l'école	Réponses des élèves de St Pantaléon de Larche
Utilisez-vous le vélo pour aller à l'école?	Oui : 42%	Oui : 4%
Combien de km avez-vous pour vous rendre à l'école ?	1 à 2 km : 84%	1 à 2 km : 54%
Avez-vous des garages à vélo dans votre école?	Oui pour garer 400 vélos car nous sommes 400 élèves.	Oui pour 5 vélos.
Avez-vous des pistes cyclables ?	Oui, partout.	Très peu, du côté de la zone commerciale de Brive.
Est-ce que vos parents utilisent le vélo ?	Oui : 50%	Oui : 37%
Utilisez-vous le vélo pour faire des achats ?	Oui : 47%	Oui : 8%

**AMENAGEMENT DU PARC DE LESTRADE**

L'avant projet sommaire de l'aménagement du **Parc de Lestrade** comprend un certain nombre de **propositions** dont certaines amènent nécessairement des **questions** :

<b>Une aire de jeux</b>	Tout le monde y est <b>favorable</b>
<b>Aménagement paysager avec des essences locales</b>	Tout le monde y est <b>favorable</b>
<b>Chemins de promenade</b>	Tout le monde y est <b>favorable</b>
<b>Agrandissement de la mare actuelle</b>	- La présence de cette mare peut poser d'éventuels problèmes de <b>sécurité</b> . - Pour éviter l'assèchement l'été, une récupération est envisagée des eaux de drainage du terrain dans un bassin pour la réalimentation de la mare par un système de pompage. - Est-ce primordial de maintenir cette mare, de l'agrandir ? il ne s'agit pas d'une zone humide à protéger. De plus les zones humides génèrent d'autres désagréments (moustiques en particulier) et nous sommes au milieu de lotissements.
<b>Théâtre de verdure pouvant accueillir 200 personnes</b>	- Les aléas météo hypothèquent toute programmation de spectacle en plein air. - Le parc disposera d'un parking avec très peu de places. - Nous avons une salle des fêtes insonorisée, avec une scène, qui peut déjà accueillir des spectacles. <b>Qui demande un théâtre en plein air à St-Pantaléon ?</b>
<b>Belvédère : Structure en bois sur trois niveaux, « pour avoir une vue sur Brive »</b>	L' <b>accessibilité</b> en ascenseur n'est pas prévue et l'accès serait donc <b>impossible</b> pour des mamans avec poussette, ou des personnes à mobilité réduite. Qui demande un belvédère à cet endroit ?
<b>Estimation du coût : 1 million d'euros</b>	C'est une première <b>estimation</b> qui comme très souvent sera forcément dépassée. <b>Nous voulons un projet raisonnable</b> car d'autres projets sont urgents, tels que la rénovation de certains bâtiment communaux, en vue de réaliser des économies d'énergie.

Nous resterons **attentifs** à ce qui sera proposé dans l'**avant-projet détaillé**.....

**NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET**

Nous avons mis en ligne au mois de Juin notre **nouveau site internet** dont voici l'adresse :

<http://nouvelelanpourtspa.wix.com/un-nouvel-elan>

Vous trouverez sur ce nouveau site :

- Des informations sur la vie communale, sur le Conseil Municipal
- L'actualité des associations de Saint-Pantaléon
- La présentation de nos conseillers municipaux
- Nos prises de position

**Nous contacter :**

Nos Conseillers Municipaux : Stéphane RAYNAUD (06 76 65 83 79), Catherine LECIGNE (06 81 89 65 04), Jean-Yves SCHRAMM, Brigitte NIRONI, Joël MASSIAS

Notre Conseiller Communautaire à l'Agglo : Stéphane RAYNAUD

Notre adresse mail : [nouvelelan.saintpan@outlook.fr](mailto:nouvelelan.saintpan@outlook.fr)



notre page facebook : **un nouvel élan pour Saint-Pantaléon-de-Larche**

Vous avez également la possibilité de nous laisser un courrier à la mairie.

**Il nous faut résister !!**

*A l'issue des élections sénatoriales, peut-on espérer un peu plus de considération pour les collectivités territoriales ? Cette haute assemblée se veut la représentante des territoires mais ceux-ci aujourd'hui, sont injustement mis au banc de la société.*

*Ici ou là, on les accuse de dépenses dispendieuses, de mauvaise gestion ou de déficits ... Voilà bien de mauvais procès car, contrairement à l'Etat qui affiche un déficit vertigineux, les collectivités territoriales et les communes en particulier, doivent voter leur budget en équilibre.*

*Chaque année, de nouvelles contraintes s'amoncellent. Il est inutile de rappeler à cet égard, l'épisode des nouveaux rythmes scolaires dont on a pu lire dans la Gazette des Communes qu'ils étaient « l'archétype de l'exemple à ne pas suivre en matière de méthodologie » !*

*On souhaite la simplification des normes, qu'elle arrive au plus vite car entre les contraintes environnementales, les normes d'accessibilité, les normes thermiques, etc... les élus locaux n'ont plus de marge de manœuvre.*

*Enfermé entre l'émergence de supers intercommunalités et les baisses de dotations, à titre d'exemple, entre 150 000 et 180 000€ de baisses prévisionnelles d'ici 3 ans sur notre dotation globale de fonctionnement, les élus de proximité, relais de vos attentes, pourront bientôt aller inaugurer les chrysanthèmes avec quelques autres éminents person-nages de l'Etat !!!*

## FELICITATIONS !!!

**LE 04 JUILLET 2013 LE CLUB D'ÉCHECS A ENREGISTRÉ SA 160<sup>ÈME</sup> LICENCE !**

Depuis sa création le club d'échecs du Pays de Brive à Saint Pantaléon de Larche ne cesse de croître. Le club est parti de 5 passionnés en mai 2010. Il **accueille très régulièrement de nouveaux joueurs.**

C'est une vraie performance... en 2010 il n'y avait que 74 licenciés dans tout le **département**. En seulement 4 ans le club de St pan devient le club **le plus important du Limousin** et dans un rayon de 200 km labellisé Club Formateur, formé par un Maître FIDE (sur 850 clubs en France seuls 70 clubs disposent de cette distinction) et pourtant la commune de Saint-Pantaléon de Larche compte moins de 5000 habitants. Le club a obtenu en août dernier une reconnaissance officielle de la FFE. Ce label vient récompenser les efforts en matière de formation et le dynamisme en direction des jeunes.

2014 aura été une saison exceptionnelle pour le club, en terme de croissance et de résultat. L'école



Raymond Raoul Blusson du bourg a même été classée 6<sup>ÈME</sup> au championnat de France scolaire.

A cette occasion Monsieur Jean-Paul Denanot, Président de la Région Limousin, Député Européen a envoyé une lettre à Monsieur Franck Holler, président du club d'échecs en lui adressant ses « **plus vives félicitations pour cette belle performance** ».

## DES ADEPTES DU BILLARD FRANÇAIS À SAINT-PANTALÉON DE LARCHÉ



Quelques Saint Pantaléonnais sont adeptes au billard français, et c'est tout naturellement que le 20 septembre dernier, deux ad-

ministrés ont participé au triathlon organisé par la ligue du limousin à Aixe sur Vienne. Monsieur Guy Casanova s'est classé 3<sup>ÈME</sup>, éliminé en demi-finale, son épouse Chantal a terminé cinquième.

Revenu en Corrèze, le lendemain Chantal s'est engagé dans un tournoi à Objat, et là aussi elle s'est classée cinquième de la compétition. Son mari Guy s'est engagé le 28 septembre dernier à Limoges où là encore il chute en demi-finale et se classe quatrième.

un sport honorablement représenté dans la commune.

## JEUNES ENFANTS MALGACHES À L'ÉCOLE

L'association JEME était présente au forum des associations son but : financer la scolarisation de cinq fillettes malgaches dans leur pays. Le financement du projet se fait à travers les dons, parrainages, etc....



**Pour tous renseignements : 06 - 82 -56 - 79 -99**

## 1914-1918 : HISTOIRE VÉCUE À SAINT-PANTALÉON DE LARCHE



### *La Mobilisation*

*Il est quatre heures et demie; les élèves viennent à peine de sortir de classe lorsque arrive une voiture conduisant un gendarme de la brigade de Larche. Sans qu'une parole soit échangée, tous ceux qui sont présents ont compris. Aussitôt se rendent à la mairie: M.M. Meyjonade, gendarme, Lac, conseiller municipal, remplaçant le maire absent, Vallat, instituteur, secrétaire de mairie.*

*Pendant que les cloches sonnent à toute volée, sont signés les récépissés constatant le dépôt des pièces officielles annonçant la mobilisation. Les gens arrivent de tous côtés, les bonnes volontés s'offrent pour aller afficher aux lieux indiqués les ordres de mobilisation et de réquisition. Si la surprise et l'émotion se lisent sur tous les visages, on n'entend pas une note discordante et chacun accepte la situation avec patriotisme.*

*Malgré les forains et les quelques étrangers qu'avait attiré la fête patronale du lendemain, la soirée est calme, sans bravade ni tristesse ; les premiers appelés font leurs préparatifs et se disposent à partir, comme il est dit sur leurs fascicules "immédiatement et sans délai."*

### *Le premier jour*

*C'est la fête patronale, et, comme d'habitude, les forains sont venus nombreux dès le vendredi 31 juillet.*

*Sous les vieux platanes de la coquette place publique, les tentes s'alignent symétriquement tout autour du monument du Général Couloumy.*

*L'annonce de la mobilisation est venue arrêter tous ces préparatifs. Propriétaires de tournants et marchands de*

*confettis se regardent d'un air consterné. Le dimanche matin, ils sont encore là; mais la foule qui sort de l'église passe indifférente. Les préoccupations sont ailleurs. Les enfants eux-mêmes semblent comprendre la gravité de la situation ; ils s'éloignent après un regard aux jolis bocaux, aux faïences et aux porcelaines si joliment échafaudées sur les nombreux tourniquets.*

*La fête est finie avant d'avoir commencé. Peu à peu les tentes se démontent, les objets s'emballent et vers midi il ne reste plus rien sur la place.*

*Voici des mobilisés qui partent. De chaudes poignées de mains s'échangent. Tous s'en vont, sinon contents, du moins pleins d'espoir, tant est grande la confiance en l'immanente justice qui ne peut permettre une fois encore que le droit soit primé par la force et que l'Europe asservie revienne à plusieurs siècles en arrière.*

### *Ordre public*

*La guerre est à peine déclarée qu'on signale de toutes parts des actes d'espionnage accomplis par des piétons et des automobilistes. La population est fiévreuse. Mr le Maire décide aussitôt de faire placer la nuit des gardes civils au passage principal et il signale à la Sous-préfecture la nécessité qu'il y aurait à faire surveiller le viaduc sur la Vézère. Dès le 5 au matin, une escouade de soldats arrive ; mais le sergent qui la commande s'est trompé de lieu ; son ordre de réquisition concerne la commune de Larche et c'est pour surveiller la circulation à l'entrée de cette ville que l'escouade est envoyée.*

*Les gardes civils vont donc continuer leur tâche ; mais*

pas longtemps ; car, dans la soirée du même jour, un sergent, un caporal et douze soldats du 95° territorial se présentent avec ordre de garder la voie Brive - Périgueux aux abords du viaduc sur la Vézère et du pont sur la route nationale.

Le poste est aussitôt organisé à l'école des garçons et jusqu'au 31 août St Pantaléon aura sa petite garnison.

On s'habitue à voir les factions se relever toutes les deux heures, et, lorsque le 31 août, au matin, le petit groupe reprendra la route de Brive, la population qui n'a eu que des attentions délicates pour les hommes le composant, les verra partir avec regret.

L'administration communale de St Pantaléon n'a pas été modifiée par l'état de guerre. Le Maire, Mr Marchant, âgé de 66 ans, est venu s'installer au chef-lieu de la commune dès le quatrième jour de la mobilisation et y est resté jusqu'aux premiers jours d'octobre. L'instituteur, secrétaire de mairie, Mr Vallat, classe 1888, n'a pas été mobilisé, et, l'un et l'autre, à leur poste depuis le matin jusqu'au soir, assurent avec ponctualité l'expédition des affaires de toutes sortes dont les mairies ont à s'occuper en ce moment et répondent aux nombreuses demandes de renseignements pour lesquelles on vient les consulter. Trois membres seulement du Conseil ont été mobilisés et le Conseil et le Bureau de bienfaisance ont toujours été en nombre lorsqu'il y a eu lieu de les réunir.

Chaque dimanche, sur la place publique, à l'issue de la messe, l'instituteur rend compte des événements de la semaine, donne lecture des déclarations du gouvernement, des instructions préfectorales ou militaires, provoque les offres de denrées ou d'animaux, fait appel à la générosité des gens lorsqu'il y a des souscriptions à organiser.

C'est un plaisir de voir avec quel empressement les gens se rendent à ces réunions de plein air, comme ils se forment en cercle et avec quel silence ils écoutent les explications qui leur sont fournies. "N'oubliez pas de nous rendre compte de ce qui a été dit", recommandent à leurs voisins ceux qui n'ont pu venir au Bourg.

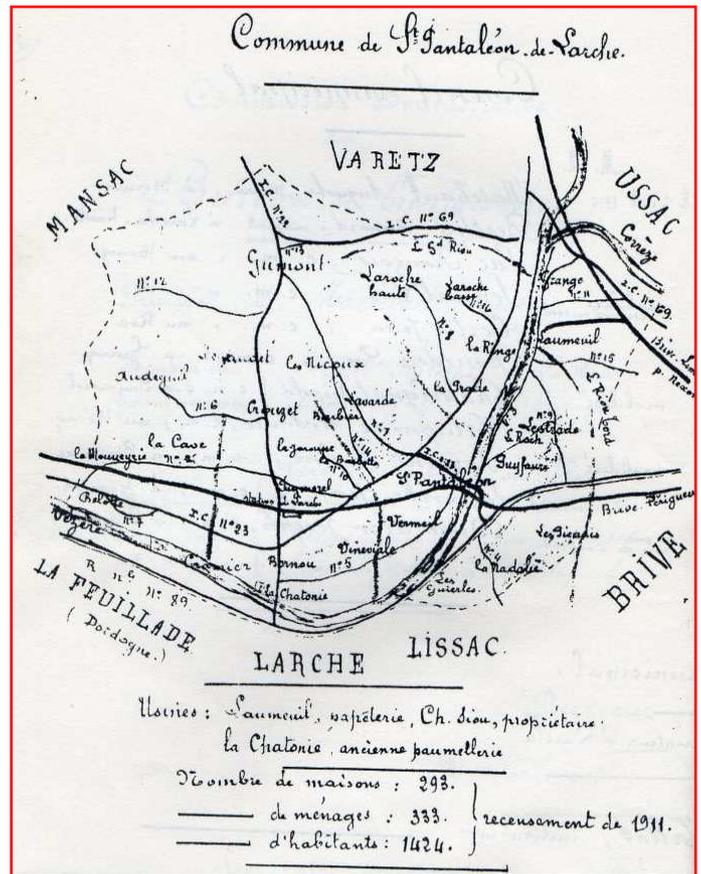
Grâce à cette organisation, la mairie a eu la satisfaction de n'éprouver aucune difficulté pour le fonctionnement des réquisitions et du ravitaillement.

### Les réfugiés

Dès le début des hostilités, un grand nombre de réfugiés : Belges, Alsaciens-Lorrains...chassés de leurs pays par l'invasion allemande ou évacués à l'intérieur du territoire pour y être surveillés, en raison de leur origine, furent dirigés sur Brive. Après identification, beaucoup quittèrent le collège de cette ville, où ils étaient internés, pour être envoyés dans diverses régions du département. La commune de Saint-Pantaléon s'honore d'avoir été la première à recueillir gratuitement sur l'initiative de l'instituteur, quelques unes de ces malheureuses victimes de la guerre....

### Vie économique et industrielle

Dès le début de la mobilisation, 85 hommes environ ont été rappelés sous les drapeaux. De jour en jour, ce nombre a augmenté: au 31 décembre, il était de 115 et au 15 avril 1915 de 135.



Les classes 1911 à 1916 fournissant un contingent de 63 soldats : ( 9 pour 1911, 12 pour 1912, 14 pour 1913, 7 pour 1914, 10 pour 1915 et 11 pour 1916 ), le total des absents était donc de 167 en fin d'année 1914 et de 198 au 15 avril 1915, pour une population totale de 1424 habitants (recensement de 1911).

Il est facile de comprendre quelle perturbation le manque de tous ces bras allait apporter dans une population surtout agricole et à un moment de l'année où d'importants travaux réclament l'attention des cultivateurs. Lorsque fut décrétée la mobilisation, le battage était à peine commencé; mais aucun des trois batteurs que possède la commune n'étant mobilisé, il s'est poursuivi régulièrement et plus rapidement qu'en temps ordinaire. C' est d'habitude une affaire de clientèle, (chaque propriétaire de machine ayant ses amis) et il en résulte un va-et-vient qui occasionne une perte de temps considérable. Conformément aux instructions préfectorales, les batteurs sont convoqués à la mairie le 9 août. Après discussion, l'itinéraire suivant est approuvé par tous.

L'arrivée dans le village de Grange d'une machine étrangère à la commune hâte encore l'ouvrage et permet à Mr Lafon de partir plus rapidement pour une tournée extramuros.

Noms des batteurs	Nom des villages
Monsieur BERTHY	Bourg, La Roche-Basse, La Roche-Haute, La jarousse, Les Nicoux, Gumont
Monsieur BOURDU	La Cave, Belotte, Cramier, Vinevialle, Audeguil
Monsieur LAFON machine 1	Lavarde, Le Roc, Grange, Lestrade, Puyfaure, La Nadalie, Les Guierles
Monsieur LAFON machine 2	Renaudet, Communes de Chasteaux et de Chartrier

Un moment on put croire que la main d'œuvre ferait défaut; mais grâce à la bonne entente des habitants il n'en fut rien. Grâce aussi aux nombreuses permissions accordées par les autorités militaires aux hommes des dépôts, la récolte du regain, l'arrachage des pommes de terre et les semailles se sont faits dans d'excellentes conditions, favorisés par une magnifique fin d'été et par un beau commencement d'automne.

Les emblavures de 1914 ne sont pas inférieures à celles de 1913. Dans maintes familles, le travail a été fait par des femmes seules, qui, courageusement, se sont mises à l'œuvre pour suppléer le chef de famille absent.

Et pourtant, la rentrée scolaire s'est effectuée le premier octobre, aussi régulièrement que d'habitude. Les chiffres des inscriptions et des présences, durant les derniers mois de 1914 et les premiers mois de 1915 ont été supérieurs à ceux des mois correspondants des années antérieures. Le contrecoup de la mobilisation s'est fait plus vivement sentir dans les deux usines que possède la commune.

Le 17 août, la papeterie de Laumeuil fermait ses portes conservant seulement le contremaître, le mécanicien et un ouvrier chargés de veiller à l'entretien du matériel. Il en a été ainsi jusqu'au 10 novembre. La ruche bourdonnante qu'est l'usine Siou s'est tue pour quelques temps. Sa haute cheminée a cessé de lancer ses longs panaches de fumée, et sur les rives de la Vézère n'ont plus circulé, vers midi et minuit, que les "factions" allant au travail ou en revenant.

Le coquet village a conservé néanmoins un certain mouvement par la présence au château de plusieurs membres de la famille du propriétaire et par l'installation, dans la salle de triage d'un dépôt bien aménagé pour six convalescents. Du 14 septembre au 4 novembre, 14 soldats y ont été soignés gratuitement.

La paumellerie de La Chatonie n'a pas été plus favorisée. Elle a dû fermer ses portes dès le premier jour de la mobilisation par suite du départ de la presque totalité de son personnel. Dès le début de la guerre, elle a perdu son ingénieur, son contremaître, son ajusteur et ses forgerons, tombés au milieu de tant d'autres au champ d'honneur. L'usine n'a recommencé à fonctionner qu'au mois d'août 1915. Achetée par une firme qui devait en faire une usine de guerre, elle a été considérablement agrandie. Une fonderie y a été installée et sept obus y ont été coulés le 31 octobre 1916. Mais cela n'a pas pu continuer et en janvier et février 1918, 444 tonnes de fonte qui s'y trouvaient inutilisées, ont été réquisitionnées par le service des Forges de l'Armée.

### **Les Premiers succès et premiers revers**

Au début de la guerre, des événements mémorables et de légers succès sont venus nous enivrer d'espoirs, hélas trop hâtifs mais qui furent salués avec joie par la population. Le 4 août, c'est la solennelle séance de la chambre, affirmant à la face de l'univers qu'il n'y a plus en France qu'un cœur et une âme : le cœur et l'âme de la patrie. Le 8 août, c'est l'entrée des français à Mulhouse; les alsaciens arrachent les poteaux frontières. La lecture de la proclamation du Général Joffre aux habitants de l'Alsace est accueillie sur la place publique par le cri de Vive

la France ! C'est Liège qui tient tête aux allemands : la joie est dans tous les yeux, l'espérance dans tous les cœurs. Puis subitement, sous la poussée formidable de l'armée la plus fortement organisée, ce sont les revers qui commencent. C'est Mulhouse qu'il faut évacuer ; c'est Liège, puis Namur tombant successivement entre les mains des allemands, malgré l'héroïsme de leurs défenseurs ; c'est la défaite de Charleroi; ce sont les premières patrouilles allemandes faisant leur entrée en France ; c'est le sol sacré de la patrie souillée par l'envahisseur ; c'est la ruée vers Paris; c'est le gouvernement français qui s'installe à Bordeaux.

Mais, c'est aussi la fière proclamation du Général Gallieni jurant de défendre Paris jusqu'au bout et enfin, c'est la victoire de la Marne qui met fin à la marche triomphale des allemands, les oblige à faire un bond en arrière et à se réfugier dans des tranchées....

### **Premiers deuils**

Jusqu'aux premiers jours de septembre 1914, la commune de St Pantaléon a paru être épargnée par la terrible faucheuse qu'est la guerre. Déjà, plusieurs familles étaient sans nouvelles de quelques uns de leurs membres ; mais, comme aucun avis officiel n'était venu confirmer leur mort ou leur disparition et que d'autre part, dans des communes voisines, des avis de décès avaient été reçus par les mairies, il était permis d'espérer encore. Les réponses des dépôts aux demandes de renseignements des parents inquiets, bien que laconiques et évasives, pouvaient laisser supposer qu'aucune mort n'était encore survenue. Puis, coup sur coup, les 8 et 19 septembre, deux dépêches nous apprenaient les décès de Bourgeade Antoine dans un hôpital de Bordeaux et de Mathou Baptiste à l'hôpital de Tours ; deux jeunes travailleurs dont les parents étaient fiers à bon droit.

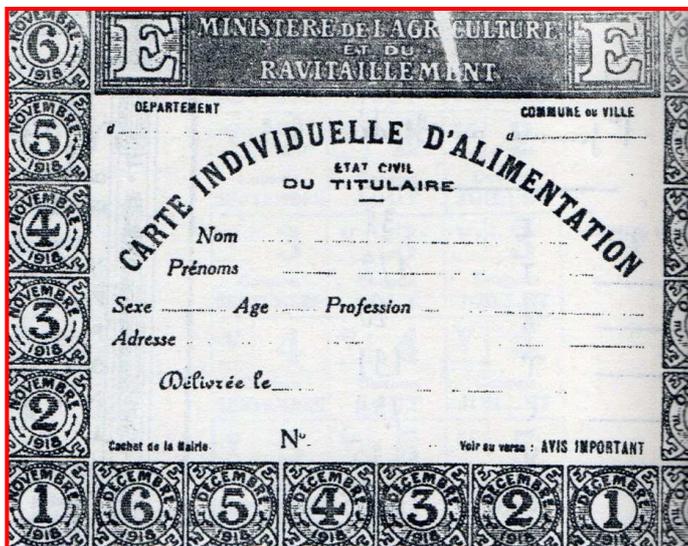
Et il fallait prévenir les familles ! quelle pénible tâche ! A quels déchirements il faut assister !

Pourtant, quel contraste entre la douleur poignante, mais calme et muette du père qui reste fort pour consoler les autres et celle de la mère s'épanchant d'abord en cris qui fendent l'âme pour s'apaiser peu à peu. On parle alors de celui qui n'est plus, on cherche ses dernières lettres, sa photographie ; on le plaint pour les souffrances endurées, on l'admire pour le courage dont il a fait preuve, et peu à peu, au sombre désespoir succède un morne abattement fait de résignation et d'espérance. Hélas ! d'autres tomberont; d'autres reviendront, mutilés peut-être; mais au moins que le sang versé le soit utilement ! que la victoire soit au bout pour que la France vive.

### **Ravitaillement**

Comme toutes les communes de France ; Saint-Pantaléon a contribué pour sa modeste part au ravitaillement de nos armées du front et de l'intérieur.

Les offres de denrées et d'animaux se sont faites régulièrement et presque toujours sans contrainte; la mairie a pu sans difficulté fournir au comité de réception de Brive tout ce qui lui avait été demandé et quelques fois même elle a pu augmenter les quantités qui lui avaient été réclamées...



### **Ravitaillement civil de la population**

Dans le courant des années 1917 et 1918, la campagne sous-marine en rendant les approvisionnement à l'étranger de plus en plus difficile, a eu pour conséquence la raréfaction de certaines denrées. Pour assurer une répartition plus équitable, il a fallu établir la carte du sucre en avril 1917. Cette carte a fonctionné jusqu'en avril 1918, moment où l'établissement d'une carte générale d'alimentation est intervenue pour régler la répartition du pain, du sucre, du pétrole et des autres denrées de première nécessité....

### **Réquisition**

A différentes reprises durant la guerre, des réquisitions de chevaux, de voitures, de harnais, etc... ont été opérées.

Convoqués à Brive ou à Larche, nos braves cultivateurs ont répondu avec exactitude à l'appel qui leur était adressé et se sont empressés de se conformer aux ordres donnés...

### **Ceux qui sont sur le front**

Ceux qui sont sur le front sont dignes de nos éloges et de notre admiration. Vaillants soldats français, qui, d'après les Allemands, n'étaient pas capables de tenir six semaines, vous avez étonné le monde par votre entrain et votre mordant, par votre bonne humeur et votre générosité. A l'offensive ou dans la retraite, dans les tranchées ou dans les airs, vous avez confondu tous ceux qui vous croyaient des efféminés et des sans patrie....

### **« On les aura » - 2 août 1918**

Quatre années de guerre viennent de s'écouler, quatre années de martyre pour nos héroïques poilus. Mais on sent que la fin est proche. ...

### **Jours de Gloire, jours de Souvenirs : 11 novembre 1918 l'Armistice**

L'armistice est signée, le télégramme annonçant la nouvelle a été apporté vers deux heures de l'après-midi...

Sous le porche de l'église on se met à boire aux sauteurs, la joie est sur tous les visages et c'est à peine si l'on perçoit un peu de tristesse, bien ensemble pourtant, chez les éprouvés dont la pensée à ce moment doit aller

vers ceux de la famille qui sont tombés aux champs d'honneur...

*Cahier écrit par Monsieur Vallat, instituteur et secrétaire de mairie de Saint-Pantaléon de Larche. Il décrit au jour le jour comment la population Saint-Pantaléonnaise fit face à ces épreuves avec un courage et une dignité dignes d'éloges. (L. QUINTANE).*

*Archives municipales de la mairie de Saint-Pantaléon de Larches.*

*Bibliothèque Municipale « Histoire vécue 1914-1918 à Saint-Pantaléon de Larche » Edité par la bibliothèque municipale 1981.*



En 1919, après la fin de la première guerre mondiale, monsieur Jean Baptiste Galandy, maire de Saint-Pantaléon de Larche, proposa au conseil Municipal la construction d'un monument pour honorer les 53 morts pour la France de cette horrible guerre. Les élus donnèrent leur accord pour élever l'édifice sur la place du Général Couloumy.

### **Soldats morts pour la France en 1914-1918 :**

Audeguil Antoine, Auriac Eugène, Bardou Paulin, Baudry Emile, Bitard Jean, Bordes Jean, Bosredon Antoine, Bosredon Charles, Boudy Emile, Boudy Pierre, Bourgeade Antoine, Brossard Jean-Baptiste, Chastin François, Chastaing Pierre, Clauzade François, Coudert Jean-Baptiste, Coussirat Benjamin, Croze Pierre, Dayre Jean, Delclaud Pierre, Delbary Jacques, Delmas Cyprien, Gilbert Pierre, Froidefond Philippe, Labrousse Eugène, Labatut Joseph, Lajoinie Jean, Lascaux Elie, Lespinasse Antoine, Lestrade Pierre, Manière Emile, Manière Léon, Marty François, Mathou Jean-Baptiste, Maury Baptiste, Maury Joannès, Mialet Jean, Mialet Jean-Baptiste, Mirat Pierre, Osfaure Louis, Pascal Henri, Pebeyre Charles, Puidebois Charles, Puydebois Jules, Ramisse Jean-Baptiste, Sage Romain, Santax Henri, Soulier Joseph, Teillet François, Verlhac Antoine, Verlhac Baptiste, Verlhac Romain.

# État Civil

## NAISSANCE

Élisa CASIMIRO	9 Mai
Ethann OGÉ	15 Mai
Lucas RIBEIRO	20 Mai
Evan SORS	28 Mai
Méline VALETTE	8 Juin
Loan CANTEIRO	7 Juin
Tom STIRBOIS	26 Juin
Maxence RIVET DELPY	9 Juillet
Tessa DOUSSAUD	12 Juillet
Lucie HEBRAS	13 Juillet
Timoty PEREIRA AMANTE PAIXAO	20 Juillet
Lucas BASSET	25 Juillet
Mya LAGRENEE	28 Juillet
Dalia EL WASSMINI	6 Août
Aliyah SEQUEIRA	7 Août
Mila DE CARVALHO	8 Août
Noah KOUCHA MANAUX	12 Août
Lucas PEDRO	26 Août
Nils FERRARI	11 Septembre
Timéo LANOS	13 Septembre
Laly CHEYROUX	17 Septembre

## MARIAGE

CANOR Damien GENETZ Marie-Claire	24-mai
SAZARIN Hervé NAVES Cécile	31-mai
MICHAUD Antoine PAPIN Laure	31-mai
AHAMADA Chadhouli BEYLIE Julie	31-mai
ORTSCHEIDT William BEL Sandrine	07-juin
CHARPENTIER Valentin DE ASCENCAO Gladys	07-juin
LIGNOT Alexandra BARRE Laeticia	21-juin
CHEVALLIER Johan MORISSET Aurore	05-juillet
GAHUZES Frédéric SAINT-CYR Alexandra	05-juillet
CATARINO Philippe VERLHAC Brigitte	05-juillet
MEILLEUR Mathieu BOUDY Nathalie	12-juillet
DE SOUSA PEREIRA David MARTINS Cindy	19-juillet
GARREAU Emmanuel DEFOULOUNOUX Katia	09-août
GILIBERT Jérémy DE LÉPINAY Olivia	09-août
ALALOUT Christophe VERLHIAC Christèle	11-août
VERLHAC Julien SEGUY Aurélie	23-août
HUGON Aurélien REBEYRE Laëtitia	06-septembre
GUERREIRO GREGORIO Carlos FRÉTARD Corinne	20-septembre

## DÉCÈS

Raymond LAMBERT	10 Mai
Marie AUDON épouse SÉNANT	14 Mai
Lucette LAGORSE	4 Juin
Jeanine PEYREBRUNE épouse BARDE	5 Juin
Yves DELMOTTE	13 Juin
Monique BERLAND épouse BIRAULT	3 Juillet
Denise VERVIALLE veuve VIGNAC	04 Août
Maria PEREIRA DOS SANTOS veuve TEIXEIRA	23 Août
Pierre ARPAILLANGE	24 Août
Jean-Claude FOUILLADE	17 Septembre





JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ



DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !

BIENTÔT  
**16**  
ANS !  
PENSEZ AU  
RECEN-  
SEMENT

#### QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

#### POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

#### COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

##### PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr). Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

##### À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.

RECRUTEMENTS  
ET CONTACTS  
AU DDG



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

